Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte

Convocation

Le conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

jeudi 3 novembre 2022 à 18 heures

Centre communal, Chemin de Panlièvre 14, 1266 Duillier.

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- 1. Appel.
- 2. Assermentations.
- 3. Procès-verbal de la séance du 19 mai 2022.
- 4. Préavis no 9 relatif au projet de budget 2023.
- 5. Communications du comité de direction.
- 6. Propositions individuelles et divers.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :

Le secrétaire ad intérim:

T. Genoud

D. Galani

Annexes: Préavis N°9 -Budget de l'exercice 2023